

Ordre chronologique à suivre pour l'utilisation du défibrillateur

La protection :

- Supprimer ou écarter un danger pour assurer votre protection, celle de la victime ou des autres personnes.
- Réaliser un dégagement d'urgence d'une victime exposée à un danger que vous ne pouvez pas supprimer.

L'alerte précoce :

- Transmettre au service de secours d'urgence adapté les informations nécessaires à son intervention après avoir observé la situation ou faire alerter les secours et demander un DAE.



La Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) :

- Après avoir constaté que la personne est inconsciente et ne respire pas ;
- Pratiquez une réanimation cardio-pulmonaire en associant 30 compressions thoraciques et 2 ventilations artificielles tant que le DAE n'est pas disponible.

Mise en œuvre de la défibrillation précoce :

- Allumer le défibrillateur.
- Mettre à nu le thorax de la victime.
- Sortir les électrodes.
- Mise en place des électrodes.



Le DAE lance l'analyse du rythme cardiaque et demande de ne pas toucher la victime.

- Respecter les recommandations sonores et éventuellement visuelles de l'appareil.
- S'assurer que personne ne touche la victime lorsque l'appareil analyse le rythme cardiaque car tout mouvement de la victime pendant cette période peut fausser l'analyse.

Si le choc est nécessaire :

- Le DAE annonce qu'un choc est indiqué et demande de se tenir à distance de la victime.
- S'assurer que personne ne touche la victime (attention à l'eau et aux parties métalliques) ; pour cela, le sauveteur annonce à voix haute « Ecartez-vous ! ».
- Laisser le DAE déclencher le choc électrique (DA) ou appuyer sur le bouton clignotant (DSA).
- Le DEA délivre le choc.
- Débuter ou reprendre sans délai les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaires en commençant par les compressions thoraciques. **Ne pas éteindre le défibrillateur ni retirer les électrodes.**
- Continuer à suivre les recommandations de l'appareil.

Si le choc n'est pas nécessaire :

Le DEA propose de réaliser les manœuvres de RCP.

- Débuter ou reprendre immédiatement les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire en commençant par les compressions thoraciques, ne pas éteindre le défibrillateur ni retirer les électrodes.
- Continuer tout en suivant les recommandations du défibrillateur.

Le défibrillateur peut demander d'arrêter la RCP pour réaliser une nouvelle analyse ou demander de rechercher des signes de vie.

Continuer à suivre les recommandations du DEA jusqu'à :

- L'arrivée des secours.
- L'apparition de signes de vie qui imposeront l'installation de la victime en PLS et la surveillance permanente de sa respiration.

Le défibrillateur automatisé externe doit rester allumé et en place.

En aucun cas, le sauveteur ne doit retirer les électrodes de la poitrine de la victime et/ou éteindre le défibrillateur automatisé externe.

Chaque minute gagnée dans la mise en place d'un DAE peut augmenter de 10% les chances de survie de la victime.